

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 DECEMBRE 2021 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	17
Date de la convocation et d'affichage.....	09 décembre 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le QUATORZE DECEMBRE à 20 H 00, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Hélène PRAL, Jean-Pierre CAILLET, Catherine PELTIER, René PARREAU, adjoints ; Marie MOURIER, James EPTING, Bernard ROLLIN, Joseph CELLIER, Nicole TISSEYRE, Patrick LEMAITRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Séverine PIAT et Christelle POINAS AMIARD.

PROCURATION : Corine FHAL à Hélène PRAL.

ABSENTE ET EXCUSEE : Alexandra BONOD FERRIEUX

Nicole TISSEYRE a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose le rajout de deux délibérations « décision modificative n°9 » au budget principal et « décision modificative n°2 » au budget annexe « immeubles locatifs », accepté par le conseil municipal.

Intervention du Cabinet DAVID pour une présentation de l'aménagement de la RD 608 en agglomération direction Mours. Le projet doit passer en commission CETOR au Département de la Drôme.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 2021 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

BUDGET PRINCIPAL M14 : décision modificative n°8 – ouvertures de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits de 218 Euros en section d'investissement. Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES LOCATIFS » - constitution de provisions pour risque d'irrécouvrabilité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une provision doit être impérativement constituée par délibération lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public. Il propose de constituer une provision de 685,08 Euros sur le budget principal et 840,69 Euros sur le budget annexe « Immeubles Locatifs ». Vote à l'unanimité.

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION FRAMATOME DE ROMANS – renouvellement de la composition de la CLI

La commission locale d'information Framatome de Romans est à renouveler pour un mandat 2021-2026. Sont désignés pour représenter la Commune M. Bernard ROLLIN, titulaire et M. Gilles BRAGHINI, suppléant. Vote à l'unanimité.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif il avait été prévu le versement d'une subvention de 9.000 Euros pour le fonctionnement du budget du CCAS. Vote à l'unanimité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Compte tenu de l'évolution des modalités de contractualisation entre la CAF et les collectivités territoriales, il y a lieu de mettre en place dès le 1^{er} janvier 2022 une Convention Territoriale Globale qui sera signée par la CAF, l'AGGLOMERATION et la Commune. Dans le même temps le contrat enfance jeunesse sera résilié au 1^{er} janvier 2022. Vote à l'unanimité.

CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS – Parcelle ZI 108 la Colline

Une convention de servitudes est à signer avec ENEDIS pour la parcelle ZI 108 située La Colline afin de permettre le passage d'une canalisation souterraine sur une longueur de 56 mètres. Vote à l'unanimité.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VALENCE ROMANS AGGLO : service commun de restauration collective

La Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo a décidé d'augmenter la capacité de production de la cuisine centrale, afin d'être en mesure, dès septembre 2023, d'étendre la fourniture des repas à l'ensemble des crèches (compétences de l'agglo) et aux écoles des communes qui ne disposent pas encore de ce service. Monsieur le Maire propose de se positionner favorablement à l'adhésion à ce service dans le cadre de la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Vote à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL M14 : décision modificative n°9 – ouvertures de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose une ouverture de crédits de 686 Euros en section de fonctionnement. Vote à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES LOCATIFS » : décision modificative n°2 – virement de crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires, Monsieur le Maire propose un virement de crédits de 841 Euros en section de fonctionnement. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Les vœux de la Commune de Romans-sur-Isère auront lieu le 20 janvier 2022.
- Présentation de la création de deux entreprises sur la Commune.
- Le Centre de Gestion de la Drôme a négocié la hausse du contrat de groupe pour l'assurance statutaire à 9 %.

RAPPORT DES COMMISSIONS

ECLAIRAGE PUBLIC (Michel CHAPET)

- Compte rendu de la réunion de la Commission du 7 décembre à l'agglomération au cours de laquelle a été présenté le budget prévisionnel. Pour l'année 2022 deux projets ont été retenus pour Génissieux : l'aménagement de la RD608 et la rue René Barjavel.

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Le coût des travaux pour la RD 608 se monte à 348.000 € TTC + 26.000 € de maîtrise d'œuvre (estimation).
- Les projets pour l'année 2022 sont : réfection de la chaussée de la Musenne, chemin des Coteaux, l'acquisition du terrain pour la nouvelle école ainsi que l'étude, le parc sportif, la voie verte sur la voie communale n°2, chemin des Marais, l'enfouissement de réseau à la montée du Pavé, les trottoirs devant la pharmacie et la création d'un mur chemin de Ravaison.

SIEH (Michel CHAPET)

- Au cours de l'année 2021 il y a eu une baisse des consommations de 9,22 %.
- Au 31 décembre 2021 une augmentation de 156 abonnés.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le marché de Noël aura lieu le dimanche 19 décembre toute la journée avec contrôle du passe sanitaire.
- Une convention d'objectif sera signée avec l'association « la : bonne note ».
- Deux représentations de théâtre La Génissoise auront lieu les 11 et 12 décembre à la salle des fêtes.

BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)

- Une seule permanence pendant les vacances : le 22 décembre.
- La participation de la bibliothèque à la nuit de la lecture prévue les 22-23 janvier 2022 a été annulée en raison du COVID.

TRAVAUX (Joseph CELLIER)

- Les travaux d'isolation des combles sont terminés.
- Immeuble la Matinière : la réfection des façades sera réalisée à partir du 16 décembre.
- Demande de devis pour divers travaux dans les bâtiments communaux :
 Ensemble polyvalent : réfection de l'étanchéité de l'annexe
 Ancienne poste : réfection, diagnostic amiante, autorisation à obtenir pour la sécurité.
 Immeuble la matinière : couverture des balcons.
- Compte rendu de la réunion de la Gendarmerie pour une présentation du bilan des actions.

URBANISME (Catherine PELTIER)

- La commission de décembre est reportée au 11 janvier 2022.
- Deux dossiers sont en cours d'étude : tènement du manège et tènement IDEC.
- Un dossier est en attente : la zone AUF1 du quartier des Sables.
- Modification du PLU : un recours gracieux va être présenté pour l'enquête environnementale.
- Ordures ménagères : 100 composteurs ont été distribués par l'agglomération dont 50 pour des Génissois. Il reste à définir 3 emplacements pour les conteneurs jaunes.

EMBELLISSEMENT (James EPTING)

- Compte rendu de la réunion du 18 octobre. Le plan de plantation a pris du retard par manque de temps des agents.
- Panneau publicitaire entrée du village : un contact est pris avec les intéressés pour une négociation.
- Le poteau EDF rue des Pandus a été enlevé.
- Proposition d'une communication par le site internet avec une participation du public.

SOCIAL (Hélène PRAL)

- La prochaine réunion du CCAS est prévue le 6 janvier 2022.
- Action du périscolaire et centre de loisirs : les enfants ont préparé un paquet et un courrier à l'attention des personnes âgées isolées. Ils seront mis dans les boîtes aux lettres par les enfants.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- **EGLISE** : les travaux se poursuivent. La reprise du plancher de la sacristie sera réalisée. Des emplacements seront réservés pour la pose de nouveaux vitraux. Des devis ont été demandés.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- Le nouveau panneau lumineux d'information sera installé le 21 décembre avec une mise en service en janvier.
- Agendas : il y a du retard dans la fabrication en raison d'une pénurie de papier.
- Logo : une 3^{ème} proposition a été déposée et sera étudiée lors de la réunion du 20 décembre.
- Agence postale : un courrier sera adressé aux responsables pour demander une augmentation de l'indemnité mensuelle compte tenu de l'augmentation du chiffre d'affaire de 220 %.
- Une proposition sera faite pour améliorer les illuminations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30
Prochain conseil municipal : lundi 17 janvier 2022 (sous réserve de modification)